



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale

Le Jeudi 29 juin 2017 à 10h30, les membres adhérents de l'association « **Le droit de guérir** » se sont réunis via l'outil de vidéo-conférence chaine YouTube, afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activités 2016
- Rapport financier 2016
- Programme d'activités 2017
- Budget prévisionnel 2017
- Élection membres du Conseil d'Administration

Les membres présents désignent Matthias LACOSTE en qualité de président de séance et Camille CAUDRON en qualité de secrétaire de séance.

Avant de commencer l'ordre du jour, le Président prend la parole et fait une introduction :

« Bonjour et Bienvenue à tous pour cette assemblée générale,

Dans un premier temps, je tiens à remercier tous les élus qui sont avec nous aujourd'hui ou qui regarderont cette assemblée générale en différé.

Je pense à tous les maires, les députés, les sénateurs, les candidats à la présidentielle et leurs représentants, et à certains ministres fraîchement élus qui nous apporteront leurs soutiens lors d'actions en cours de préparations.

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui œuvrent quotidiennement à la construction de cette formidable aventure humaine.

Mais aussi tous les bénévoles qui étaient là au début de l'aventure et qui pour certains on était contraint d'arrêter.

Enfin et évidemment, à nos adhérents, nos donateurs, particulier ou responsable d'entreprise qui affluent tous les jours un peu plus, et avec qui nous partageons une valeur essentielle « la confiance ».

Cette assemblée Générale se veut à l'image de notre association.

Novatrice, respectueuse de l'environnement, communicante, elle s'inscrit dans son époque puisqu'elle est diffusée en LIVE grâce à différents canaux de communications numérique.

Elle est aussi transparente comme notre association puisqu'elle est ouverte à tout le monde, adhérent ou non.

Elle s'inscrira, j'en suis sûr, dans la réussite, comme notre association qui enregistre une progression spectaculaire en seulement 8 mois d'existence.

Il y a un an j'étais loin de m'imaginer que nous allions ensemble construire un tel navire et que les projets discutait aujourd'hui arriveraient si vite.

Parce que les injustices se multiplient, parce que notre système de santé nous a tous oublié, parce que le réveil des consciences est en route est que personne ne pourra l'arrêter, ensemble nous reprendront le contrôle de notre santé, parce que chacun d'entre nous a le droit de guérir.

Merci à tous pour votre attention ! »

Le droit de guérir

Chez Matthias Lacoste

134 chemin des cerisiers - Le Feschet

07200 Vesseaux

SIRET 824 702 666 00010 / APE 9499Z

www.ledroitdeguerir.com



1- Rapport moral

Le rapport moral est lu par le Président :

Nous avons souhaité refaire un petit historique de la naissance de l'association. Et comme mon histoire fait partie de cette naissance, je vais vous en raconter un cours passage. Comme de trop nombreuses personnes, j'ai connu l'errance, le mépris et le rejet du corps médical pendant de long et douloureuses années. Puis j'ai eu la chance de faire les bonnes rencontres, avec les bons médecins, ceux qui sont là pour nous mais qui se heurte à la bêtise d'un système devenu fous. Ils ont pris le temps nécessaire pour comprendre, analyser, m'expliquer, et m'accompagner dans la compassion. Une rencontre m'a fait basculé à leur côté en décembre 2015. Lorsqu'un d'entre eux, réservé à une certaine élite, m'a montré une vidéo type dessin animé, retraçant ma vie, et ce qu'elle aurait été, si je n'avais pas fait les bonnes rencontres. Il a terminé notre entretien, en me disant, vous ne la verrez la jamais sur internet. A ce moment-là, à travers cette vidéo, j'ai ressenti une des plus grandes injustices et j'ai vu des millions de français malades et qui n'aurait pas cette information. Ça a été le déclic. Lorsque le médecin conseil m'a suspendu mes indemnités journalières, ça a été l'injustice de trop. J'ai décidé d'entamer une grève de la faim et d'alerter les autorités de santé. Très suivis sur les réseaux sociaux, et ayant suscité de l'espoir, de nombreux malades m'ont rejoint pour créer cette association. Nous avons créé un conseil d'administration avec Véronique, Bernadette, virginie, Camille, Joachim et moi-même. Puis une partie de ces administrateurs ont été élus au bureau. Camille a été élu en qualité de trésorière. Joachim a été élu en qualité de secrétaire. Et moi-même en qualité de président. Ensemble, avec une équipe qui compte maintenant plus de 20 personnes, et le soutien de plus de 300 malades, nous menons diverses actions, pour informer et soutenir la population sur les maladies émergentes comme ce qu'on appelle la maladie de Lyme. Conscient des erreurs de notre système de santé, nous souhaitons construire ensemble un projet avec de vraies valeurs ou chacun peut et doit trouver sa place. Pour les personnes malades, nous souhaitons leurs permettre d'empreinter le chemin de la guérison. Et pour les personnes biens portantes, nous souhaitons leur donner des solutions pour qu'il se préserve et qu'il protège leur famille.

Le Rapport moral est soumis aux votes des adhérents. Approuvé à l'unanimité, le Rapport moral est donc adopté à l'unanimité.

2- Rapport d'activités 2016

Le Président lit le Rapport d'activités 2016 et en précise certains points clés. (voir Rapport activités 2016)

Le Rapport d'activités 2016 est soumis aux votes des adhérents. Approuvé à l'unanimité, le Rapport d'activités 2017 est donc adopté à l'unanimité.

3- Rapport financier 2016

La Trésorière prend la parole pour présenter le Rapport financier 2016.

Pour la période d'exercice de l'association 2016, soit du 28/10 au 31/12/2016 :

- 3431.14€ de recettes, correspondant à des dons.
- A ce sujet, nous en profitons pour remercier toutes celles et ceux qui s'investissent et soutiennent l'association, sans cela nous ne serions pas tous réunis aujourd'hui.
- 835.12€ de dépenses, réparties en 5 catégories dont la part la plus importante est relative à la communication concernant les actions de prévention, d'alerte notamment Le Risque transfusionnel.
 - Détails des frais de missions : correspondent aux frais de transports de Joachim et Matthias pour se rendre au COPIL du 14 décembre à Paris.
 - Solde 2016, créditeur de 2596.02€ dont 2212.9€ de cagnotte pour Jonathan R.

Le Rapport financier 2016 est soumis aux votes des adhérents. Approuvé à l'unanimité, le Rapport financier 2017 est donc adopté à l'unanimité.



4- Programme d'activités 2017

Le Président reprend la parole et lit le Programme d'activités 2017 et en précise certains points clés. (voir Programme activités 2017)

Le Programme d'activités 2017 est soumis aux votes des adhérents. Approuvé à l'unanimité, le Programme d'activités 2017 est donc adopté à l'unanimité.

5- Budget prévisionnel 2017

La Trésorière reprend la parole pour présenter les données du budget prévisionnel 2017 : Budget prévisionnel 2017, équilibré à un peu plus de 20.000€, 20236.9€ pour être exact.

- Dépenses : 8 catégories de dépenses prévues.

A titre d'exemple au 21/06/2017, la plus grosse part est attribuée aux actions et informations 48%, vient ensuite le soutien aux adhérents malades 34%, la boutique 15%, puis les Frais de fonctionnement à hauteur de 3%.

- Les recettes : 3 catégories de recette prévues.

- Dons à hauteur d'un peu plus de 15.000 €

(Soutenus par la mise en place de la défiscalisation automatique depuis le 26 juin 2017 sur Helloasso)

- Vente de marchandises pour 3500 €

- Produits d'activités annexes* pour 1600 € (Sommes récoltées lors d'événements

caritatifs et entièrement reversées à l'association Le droit de guérir)

Le Budget prévisionnel 2017 est soumis aux votes des adhérents. Le Budget prévisionnel 2017 est approuvé par 99% des votants, il donc adopté.

6- Élection membres du Conseil d'Administration

La Trésorière prend la parole pour procéder à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Sur les 6 membres présents pour la constitution de l'association, seulement Bernadette, Camille, et Matthias ont souhaité renouveler leurs candidatures. Pour être en conformité avec nos statuts et à titre dérogatoire, nous avons proposé à l'équipe du droit de guérir de postuler pour être membre du Conseil d'Administration. Nous avons reçu la candidature d'Elodie Journa-Chausson qui vit et qui est représentante de la région Picardie pour notre association. Maman de 3 enfants, elle est très active pour la cause et a envie de faire changer les choses pour les générations futures. Nous avons aussi reçu la candidature d'Amélie Degenne qui est responsable du groupe les actions du droit de guérir.

Elle est aussi maman, très connue sur les réseaux sociaux sous le pseudo de Lilie pops, elle y est aussi très active et à l'écoute des malades.

L'Élection des membres du Conseil d'Administration est soumis aux votes des adhérents. L'Élection de l'entrée à titre dérogatoire pour la conformité statutaire est approuvé par 99% des votants, elle donc adopté.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale étant écoulé, la séance est levée à 11h30.

Le Président
Matthias Lacoste